



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 46475

Texte de la question

M. Gerard Boche attire l'attention de M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale sur le souhait de la profession infirmiere d'etre representee au sein d'un ordre national. Premiere profession de sante par le nombre, la profession infirmiere estime que la creation d'un ordre national permettrait d'assurer une meilleure garantie de la qualite des soins dispenses a la population notamment grace a une actualisation de la formulation des regles professionnelles et au controle de leur application. Des propositions de lois ayant ete deposees au bureau des deux assemblees, il lui demande de bien lui faire connaitre sa position quant a l'opportunité de les inscrire a l'ordre du jour du Parlement.

Données clés

Auteur : [M. Boche Gérard](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46475

Rubrique : Infirmiers et infirmieres

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 1996, page 6559